

GRAND COGNAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	89
titulaires présents :	62
suppléants :	4
pouvoirs :	8
excusés :	15
votants :	74
* voix pour :	72
* voix contre:	
* abstentions :	2
* NPPPV :	

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE GRAND COGNAC

—————
SEANCE DU JEUDI 10 DECEMBRE 2020
—————

Aujourd'hui, jeudi 10 décembre 2020, à 18 heures, en vertu de la convocation du vendredi 4 décembre 2020, les membres du Conseil de Grand Cognac se sont réunis à l'Espace culturel « L'Abaca » - 2 rue de Prézier – 16370 Cherves-Richemont, sous la présidence de Monsieur Jérôme SOURISSEAU, président.

ETAIENT PRESENTS

Mmes Martine BEAUMARD – Pascale BELLE – MM. Morgan BERGER – Patrice BOISSON – Mme Marie-Christine BRAUD - MM. Pierre-Yves BRIAND – Jean-François BRUCHON – Dominique BURTIN – Mme Séverine CAILLE – MM. Romuald CARRY - Jean-Jacques DELÂGE – Fabien DELISLE – Mme Brigitte DESUCHÉ – MM. Brice DEZEMERIE – Bernard DUPONT – Michel FOUGERE – Jérôme FROIN - Didier GALLAU – Mme Sylvie GAUTIER – MM. Philippe GESSE – Jean-Marc GIRARDEAU – Didier GOIS – Mme Géraldine GORDIEN – MM. Dominique GRAVELLE – Bernard HANUS – Julien HAUSER – Lilian JOUSSON – Mehdi KALAI - Jean-Marc LACOMBE – Patrick LAFARGE – Mme Danièle LAMBERT DANÉY – M. Yannick LAURENT – Mmes Colette LAURICHESSE – Laurence LE FAOU – Camille LEGAY – MM. Jean-Louis LEVESQUE – Eric LIAUD - Annick-Franck MARTAUD – Mme Monique MARTINOT – MM. Dominique MERCIER – Christian MEUNIER – Mme Sylvie MOCOEUR – MM. Bruno NAUDIN-BERTHIER – Ludovic PASIERB – Mmes Christiane PERRIOT – Katie PERROIS – Dominique PETIT – MM. Gilles PREVOT – Gilbert RAMBEAU – Mme Emilie RICHAUD – M. Christophe ROY – Mme Nicole ROY – M. Jérôme ROYER – Mme Nadège SKOLLER – MM. Dominique SOUCHAUD – Xavier TRIOUILLIER – Mmes Carole VANDEVOORDE – Nadia VARLEZ – Marie-Jeanne VIAN – MM. Mickaël VILLEGGER – Patrice VINCENT.

Suppléants

Mme Nicole ALLAIRE (suppléante de M. Michel ECALLE) – M. Fabien PETINIOT (suppléant de Mme Marie-Christine GRIGNON) – Mme Isabelle TERMINET (suppléante de M. Jean-Philippe ROY) – Mme Corinne BAURE-BOUTHOLEAU (suppléante de M. Christophe YOU).

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR

Mme Christine BAUDET (donne pouvoir à Mme Christiane PERRIOT) – M. Michel BERGER (donne pouvoir à Mme Brigitte DESUCHE) - M. Sébastien BRETAUD (donne pouvoir à Mme Nicole ROY) – Mme Brigitte ESTEVE-BELLEBEAU (donne pouvoir à Mme Nadège SKOLLER) – Mme Christel GOMBAUD (donne pouvoir à Mme Dominique PETIT) – M. Jonathan MUÑOZ (donne pouvoir à M. Romuald CARRY) – Mme Marie-Pierre REY-BOUREAU (donne pouvoir à Mme Laurence LE FAOU) – M. Florent RODRIGUES (donne pouvoir à M. Julien HAUSER).

EXCUSES

MM. Jean-Claude ANNONIER – Pierre BERTON – Mmes Lydie BLANC – M. Jean-Christophe COR – Mme Dominique DAIGRE – MM. Jacques DESLIAS – Georges DEVIGE – Mme Elisabeth DUMONT – M. Christian JOBIT – Jean-Hubert LELIEVRE – M. Bernard MAUZE - Mme Virginie PAILLETTE-RIVIERE – M. Philippe PASTIER – Mme Monique PERCEPT – M. Gérard SEGUIN.

M. Jean-Marc GIRARDEAU est désigné secrétaire de séance.

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE
ET RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES
ASSAINISSEMENT – ANNEE 2019
(BUDGETS ANNEXES ASSAINISSEMENT DSP N°50020 ET REGIE N°50021)**

Vu l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1411-3 sur le rapport annuel du délégataire, L.2224-5 sur le rapport sur le prix et la qualité du service, L.1413-1 sur la commission consultative des services publics locaux ;

Vu l'avis favorable de la Commission Grand et petit cycles de l'eau réunie le 9 décembre 2020 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 10 décembre 2020 ;

Vu le RPQS 2019 pour les services publics d'assainissement des territoires suivants : Ars, Bourg Charente, Boutiers Saint Trojan, Bréville, Chassors, Châteauneuf, Cherves-Richemont, Foussignac, Gensac La Pallue, Gimeux, Hiersac, Houlette, Jarnac, Julienne, les Métairies, Lignières-Sonneville, Louzac Saint André, Mainxe-Gondeville, Mérignac, Mesnac, Nercillac, Segonzac, Genté, Saint Fort sur le Né, Salles d'Angles, Saint Laurent de Cognac, Saint Même les Carrières, Sigogne, ex-SIEAAC, Triac Lautreuil et Vibrac – Saint Simon;

Vu les RAD 2019 pour les services publics d'assainissement des territoires suivants : Châteauneuf, Cherves-Richemont, Hiersac, Jarnac, Lignières-Sonneville et ex-SIEAAC ;

Vu la synthèse du RPQS et des RAD ;

Vu l'avis favorable du bureau réuni le 26 novembre 2020 ;

Considérant ce qui suit :

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'assainissement doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Les Rapports Annuels des Délégués (RAD) pour les services d'assainissement en délégation de service public doivent être mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré par 72 voix Pour et 2 Abstentions :

- APPROUVENT le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement pour l'exercice 2019 ;
- DECIDENT de prendre acte des Rapports Annuels des Délégués d'assainissement pour l'exercice 2019 ;
- AUTORISENT le président ou son représentant, à signer tous les documents afférents.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME

Le président,

Le président certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit. Transmise au représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Jérôme SOURISSEAU